



Colloque « Théophile de Viau »

Inscription obligatoire, 3 € par personne

Samedi 6 juin 2026, 11 h 30 – 18 h 00

domaine de Boussères, 47130 Port-Sainte-Marie



LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest



Le 25 septembre 1626 disparaissait le poète Théophile de Viau. 400 ans plus tard, la Société des amis de Clairac, l'Académie d'Agen et les Archives départementales de Lot-et-Garonne ont décidé de célébrer cet anniversaire pour (re)découvrir celui qui fut l'un des plus grands poètes du début du XVII^e siècle, et dont la vie fut picaresque.

Samedi 6 juin 2026, un colloque rassemblera les meilleurs chercheurs pour faire le point sur l'actualité de cet écrivain, né en avril 1590 à Clairac dans une famille protestante, et disparu prématurément à 36 ans.

Cette rencontre se tiendra dans le domaine de Boussères (commune de Port-Ste-Marie), ancienne propriété de la famille Viau. Dirigée par Melaine Folliard, elle rassemblera plusieurs universitaires et spécialistes de l'œuvre de celui que, de son vivant, l'on appelait simplement Théophile. Parmi ceux-ci : Daniel Christiaens, Alain Parailous, Michèle Rosellini, Alain Sarrieau... (liste en cours de constitution, sous réserve).

Journée organisée avec les Ateliers de Boussères.

Les communications seront rythmées par la lecture en musique de certains de ses textes, en lien avec le Coin des poètes (Port-Sainte-Marie).

L'année Théophile de Viau fait partie des événements labellisés par France Mémoire dans le cadre des commémorations nationales.

La journée sera dirigée par **Melaine Folliard**, agrégé de lettres modernes, docteur en littérature du XVII^e siècle. Professeur détaché à l'École européenne de Bruxelles I, il travaille à l'édition intégrale des œuvres de Théophile de Viau aux Éditions Garnier ; 4 volumes à paraître à partir de 2026.

Le programme* :

- 11h30 : rendez-vous à Boussères, pour un apéritif d'accueil offert par les Amis de Clairac.
- 12h00 : pique-nique dans le parc de Boussères (apporté par chaque participant ; boissons en vente sur place).
- 14h00 : début du colloque.

Depuis 2016, trois colloques ont été organisés autour de l'histoire de Clairac :

Clairac et son abbaye (2016, sous la direction de Stéphane Capot et Pierre Simon),

Clairac et la Réforme (2018, sous la direction de Nicole Lemaître),

Clairac au XVIII^e siècle (2023, sous la direction de Jean-Pierre Poussou).

Pour chacun d'eux, les Amis de Clairac, l'Académie d'Agen, les Archives départementales et la municipalité de Clairac ont réuni leurs efforts pour attirer les meilleurs intervenants (universitaires, historiens, chercheurs) et rassembler un public important (près de 200 participants pour chacun d'eux). Chaque rencontre a vu la parution d'actes, édités dans la collection des « Recueils des travaux de la Société académique d'Agen ». Ce sera également le cas de ce 4^e colloque de Clairac.

Renseignements : Société des amis de Clairac : 06 82 33 61 90 contact@amisdeclairac.com

Mairie de Clairac 05 53 84 22 21 commune.clairac@wanadoo.fr

Académie d'Agen : 05 53 47 18 04 societe.academique-agen@orange.fr



* Sous réserve d'éventuelles modifications.



Colloque « Théophile de Viau »

Inscription obligatoire, 3 € par personne

Samedi 6 juin 2026, 11 h 30 – 18 h 00

domaine de Boussères, 47130 Port-Sainte-Marie



LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest



Bulletin d'inscription-réservation à retourner avant le 15 mai 2026 à :

« Colloque *Théophile de Viau* », Michel Lajoie, 7 place Serres, 47320 Clairac

Colloque organisé par la Société des amis de Clairac, l'Académie d'Agen, les Archives départementales de Lot-et-Garonne, et les municipalités de Clairac et Port-Sainte-Marie.

Nom : Prénom :

Email : @

Adresse postale :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Flashez le QR-code pour une inscription directe en ligne et un paiement par CB ou par virement.



Je m'inscris pour :

Le colloque (3€ par personne) - Nombre :

Je réserve les Actes (à paraître fin 2026) - Nombre :

	Tarif souscription	Tarif adhérent amis de Clairac (à jour de cotisation)
Retrait à Clairac :	<input type="checkbox"/> 18 €	<input type="checkbox"/> 15 €
Envoi postal :	<input type="checkbox"/> 23 €	<input type="checkbox"/> 20 €

Après le 6 juin 2026, les Actes seront vendus 22 € + frais envoi.

Paiement par chèque à l'ordre de la **Société des amis de Clairac**.

Virement au compte de la Société des amis de Clairac, IBAN : FR76 1330 6003 9123 0827 5260 969

Date :

Signature :

Bulletin d'inscription-réservation à retourner avant le 15 mai 2026 à :
« Colloque *Théophile de Viau* », Michel Lajoie, 7 place Serres, 47320 Clairac

Renseignements au 06 82 33 61 90

Les inscriptions seront prises selon leur ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.